

Programme

Toutes les activités ont lieu au centre des congrès à moins d'indication contraire. L'interprétation simultanée sera offerte durant les caucus indiqués ci-après.

Le dimanche 1^{er} novembre

10 h Réunions du Conseil des secteurs

- services sociaux, salles 118-119-120
- bibliothèques, salles 114-115
- éducation, salles 109-110
- énergie, salles 111-112

12 h Inscription, salle de bal ouest C

13 h Réunions du Conseil des secteurs

- municipal, salles 116-117
- services d'urgence, salles 121-122
- services de garde à l'enfance, salles 111-112
- gouvernements provinciaux et sociétés d'État, salles 114-115
- éducation postsecondaire, salles 118-119-120
- soins de santé, salle de bal ouest B

■ Travaux du congrès

Les délégués étudieront les résolutions selon le feuillet du jour disponible chaque matin aux tables de distribution.

Des prestations musicales auront lieu avant le début des délibérations de l'après-midi.

16 h Forum sur les régimes de retraite, salles 109-110

20 h Réception pour les personnes déléguées, Fairmont Vancouver, salle de bal Colombie-Britannique

Le lundi 2 novembre

8 h Inscription, salle de bal ouest C

8 h 30 Formation des nouvelles personnes déléguées, salle de bal ouest B

9 h 30 Ouverture du congrès, Hall d'exposition ouest A et B1

- Salutations de Mark Hancock, président, SCFP-Colombie-Britannique
- Rapport du président national

12 h Pause-déjeuner

- **Caucus sur l'équité, salles 116-117**

14 h ■ Reprise des travaux du congrès

- Rapport du secrétaire-trésorier national
- Rapport des syndic nationaux

16 h Tribune électorale – dirigeantes ou dirigeants nationaux, Hall d'exposition ouest A et B1

17 h Tribune électorale, Hall d'exposition ouest A et B1

18 h Forum sur l'égalité, salle de bal ouest B

19 h Réunion des conseils régionaux, salles 114-115

20 h Forum des jeunes, salles 109-110

Le mardi 3 novembre

8 h Caucus des femmes, salles 118-119-120

9 h ■ Reprise des travaux du congrès

- Prix Grace-Hartman
- Rosa Pavanelli, secrétaire générale, Internationale des Services Publics

12 h Pause-déjeuner

14 h ■ Reprise des travaux du congrès

- Prix Ed-Blackman
- Lee Saunders, président, AFSCME
- Orientation stratégique

18 h Ajournement

19 h Forum sur la santé et la sécurité, salles de bal ouest C et D

21 h Soirée dansante du congrès, Fairmont Vancouver, salle de bal Colombie-Britannique

Le mercredi 4 novembre

9 h ■ Reprise des travaux du congrès

- Orientation stratégique
- Élection à la présidence nationale
- Élection de la secrétaire-trésorière nationale ou du secrétaire-trésorier national

12 h Pause-déjeuner

14 h ■ Reprise des travaux du congrès

- Prix Alpha
- Élection aux vice-présidences générales
- Hassan Yussuf, président, CTC

18 h Ajournement

20 h Forum sur la justice mondiale, salles de bal ouest, C et D

Le jeudi 5 novembre

- 9 h** ■ **Reprise des travaux du congrès**
- Prix national pour le militantisme en faveur des droits des personnes ayant un handicap
 - Orientation stratégique
 - Élection aux vice-présidences régionales et à la diversité et des syndicats
- 12 h** **Pause-déjeuner**
- Marche dans le cadre de la Journée nationale d'action pour le climat
- 14 h** ■ **Reprise des travaux du congrès**
- Prix national de santé et sécurité
 - Naomi Klein, journaliste primée, chroniqueuse et auteure
- 18 h** **Ajournement**

Le vendredi 6 novembre

- 9 h** ■ **Reprise des travaux du congrès**
- Prix des communications
 - L'honorable juge Murray Sinclair, président, Commission de vérité et réconciliation du Canada
- 12 h** **Pause-déjeuner**
- 14 h** ■ **Reprise des travaux du congrès**
- 18 h** **Ajournement**

Répétitions de la chorale et du groupe de percussions du congrès du SCFP

- 12 h** **Mardi, mercredi, jeudi**
- Bienvenue à toutes et à tous, déjeuner servi
- Chorale : salles 202-203**
Groupe de percussions : salle 201

Village du SCFP *salle de bal ouest A*

Dimanche **12 h à 18 h**
Du lundi au jeudi **8 h 30 à 18 h**

Salon de l'amitié *Fairmont Vancouver, suite exécutive 613*

Tous les jours à compter de 19 h

Réunions AA *Fairmont Vancouver, salle Cortes Island*

Tous les jours à compter de 20 h

Bureau du congrès *salles 301-302*

Pour combattre le harcèlement Les ombudspersonnes du SCFP

Le SCFP a à cœur de construire un syndicat inclusif, accueillant et sans discrimination ni intimidation ou harcèlement d'aucune sorte.

Le harcèlement et les comportements inappropriés désunissent les travailleurs et peuvent porter atteinte au respect et à la dignité de nos collègues et confrères.

Les personnes déléguées, les membres et les employés qui participent à cet événement du SCFP national peuvent faire appel à une équipe d'ombudspersonnes qui les aidera à faire face au harcèlement et aux comportements inappropriés définis dans le *Code de conduite* du SCFP.

Qu'est-ce qu'une ombudspersonne du SCFP?

Les ombudspersonnes sont des membres ou des employés du syndicat formé pour résoudre les plaintes au sujet d'un traitement injuste ou de harcèlement. Le *Code de conduite* du SCFP définit certaines normes en matière de comportement lors des événements organisés par le SCFP. Les ombudspersonnes du SCFP ont reçu une formation qui leur permet de traiter les plaintes de manière neutre, impartiale et confidentielle.

Quels services l'ombudspersonne donne-t-elle?

Les ombudspersonnes traitent les plaintes des personnes déléguées au sujet de comportements ou d'agissements inappropriés.

L'ombudspersonne peut :

- Recueillir votre plainte et discuter avec vous de votre problème, soit par téléphone, soit en personne.
- Rencontrer une des parties ou les deux, afin d'examiner les moyens de résoudre la plainte.
- Proposer et évaluer de possibles solutions.
- Mettre en œuvre une solution pour la durée de l'événement.

Les ombudspersonnes ne prennent pas parti mais collaborent plutôt avec les parties en cause pour tenter de dénouer la situation. Il ne s'agit PAS d'une procédure de grief. Il n'y a ni enquête, ni témoins, ni échéance.

Lorsqu'elles reçoivent une plainte, les ombudspersonnes essaient de débloquer la situation. En cas d'échec, elles contactent la personne responsable de l'événement, qui a le pouvoir d'exclure le ou la contrevenant(e).

Qui peut recourir à l'ombudspersonne? Ses services sont-ils entièrement confidentiels?

Tous les membres ou employés du SCFP peuvent contacter un ombudspersonne au cours d'un événement commandité par le SCFP national. C'est une démarche confidentielle, c'est-à-dire que l'ombudspersonne ne peut dévoiler ni votre identité ni les détails de votre plainte.

Comment puis-je joindre l'ombudspersonne?

Si vous croyez être victime de harcèlement et avez besoin d'aide, vous pouvez composer le 236-993-7131 pour recevoir une assistance. Tous les appels seront traités de manière confidentielle.